

Ongle incarné

L'intervention de l'ongle incarné consiste à ôter la partie de l'ongle responsable de l'infection et à retirer la matrice en regard pour limiter le risque de récurrence infectieuse.

Une fois l'intervention réalisée il va falloir que l'infection finisse de s'écouler et c'est pourquoi la cicatrice n'est pas étanche et que l'on observera des écoulements dans les pansements.

Durant cette période de cicatrisation une douleur est possible sur le site opératoire mais sera décroissante dans le temps.

La marche est possible dès le post-opératoire mais il est conseillé de ne pas trop marcher les 24 premières heures et de lever le pied opéré pour limiter le risque de saignement.

Dans la grande majorité des cas :

- Un écoulement persiste quelques jours dans les pansements.
- La cicatrice se réouvre un peu à l'ablation des fils
- La zone opérée présente une tuméfaction et une rougeur, mais il ne faut pas trop laisser de pansement après 15-20 jours

Consignes post-opératoires

Délais	Jour de l'opération → 16 jours
Cicatrices	Pansement 1/2j par IDE à conserver propre et sec Puis ablation des fils Faire un pansement plus petit par votre infirmière Masser, pétrir à l'aide d'une crème hydratante
Immobilisation	Aucune
Kiné	Bouger les orteils sans restriction Bouger les orteils sans restriction

Le rendez-vous post-opératoire à lieu au rez-de-chaussée de la clinique, la date est indiquée dans votre dossier.